



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lycées

Question au Gouvernement n° 1220

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Robert Lamy.

M. Robert Lamy. Ma question s'adresse également à M. le ministre de l'éducation nationale. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le ministre, vous nous avez expliqué à maintes reprises qu'avant de prendre une décision vous négociez, vous organisiez des concertations avec les syndicats d'enseignants, les élèves et les associations de parents d'élèves. Très bien !

Nous avons aussi constaté que vous aviez multiplié les moyens médiatiques: conventions, rapports, journées citoyennes et colloques. Bon !

Tout cela vous a conduit à présenter une réforme que vous avez intitulée «Un lycée pour le XXI^e siècle», mais qui n'a visiblement de réforme que le nom et qui provoque de nombreuses manifestations.

Croyez-vous, monsieur le ministre, que les chefs d'établissement et les enseignants qui s'occupent des élèves en difficulté vous ont attendu pour les aider et leur proposer des heures de soutien ? («Oui !» sur les bancs du groupe socialiste.) Sûrement pas ! En revanche, ce qu'ils attendent, ce sont des moyens.

Dans ces conditions, monsieur le ministre, pouvez-vous nous expliquer ce qui conduit à la situation actuelle dans l'éducation nationale ? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ça ne marche pas ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et sur divers bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants. -

Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, je ne crois pas qu'il soit possible de dire, comme vous venez de le faire, que dans l'éducation nationale, ça ne marche pas (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean-Michel Ferrand. En ce moment, ça aurait plutôt tendance à courir ! (Sourires.)

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Comme je l'ai indiqué hier, notre système d'éducation nationale a accueilli au cours des ans un nombre croissant d'élèves et a réussi ce pari du quantitatif mieux que n'importe quel autre système d'éducation en Europe.

Ce que nous souhaitons faire, ce n'est pas du tout une réforme du statu quo - on a déjà vu dans un passé récent ce que cela donnait -, mais une réforme qui contribue à accroître l'égalité des chances et à mettre en place l'école de la réussite pour tous.

Après avoir gagné le pari de la quantité, nous voulons relever celui de la qualité. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Nous voulons remplacer un enseignement étalé par un enseignement plus profond et recentré sur les fondamentaux.

J'ai cru comprendre hier, lors d'une réunion de la commission des affaires culturelles à laquelle je participais, et où toutes les tendances étaient représentées, que la volonté du Gouvernement était partagée par la quasi-totalité des membres de la représentation nationale, et je l'en remercie. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1220

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 18 mars 1999, page 2528

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 mars 1999